

Animateurs : Mme Guillot – M.Kelhetter

M. Lambert Inspecteur de l'Education Nationale participe à la réunion.

Il rappelle les missions de l'école :

- transmission des savoirs (connaissances)
- éducation (faire adopter des attitudes et des comportements)
- certification (délivrer des diplômes)

De là découlent différents types d'évaluation ( diagnostique-formatrice (formatrice)- sommative- certificative)

Il s'agit de mettre sur pied des outils adaptés à chaque catégorie en précisant bien les indicateurs de réussite (souvent l'élève ne sait pas ce qu'on attend de lui). On s'appuiera sur le socle commun des connaissances qui précise bien savoirs, attitudes et capacités à développer.

L'élève gagne en autonomie si nous arrivons à l'associer au processus d'évaluation.

Il ne faut pas confondre notation et évaluation qui sont deux choses distinctes. L'évaluation est un processus qui à partir d'un positionnement met en place une dynamique permettant d'acquérir des compétences à un certain niveau de maîtrise alors que la note c'est un peu le « salaire » de l'élève.

Mais les parents veulent voir des notes pour arriver à situer leurs jeunes et les élèves ne s'impliquent guère dans les travaux non notés. C'est pourquoi nous devons être en mesure de convertir les degrés de maîtrise des compétences en notes chiffrées. Mais il faut veiller aussi à ne pas décourager l'apprenant par des notes catastrophiques lorsque les lacunes sont grandes. La note devrait donc valoriser aussi tout progrès réalisé même si celui n'est pas encore suffisant. Cela placerait le jeune dans une pédagogie de la réussite mais cela pose aussi le problème de la distorsion entre la note ainsi attribuée et les exigences du référentiel du diplôme préparé.

Les collègues d'éducation physique et sportive utilisent des grilles pour positionner l'élève. Cela leur permet de lui expliquer à quel niveau il se situe. Un parcours individuel de formation peut alors être envisagé avec comme objectif la certification ou au moins la réalisation de progrès dans certains domaines. Cette méthode permet à l'élève de se construire un projet personnel. Il comprend mieux le sens de l'apprentissage qu'il suit et va s'impliquer davantage dans sa formation.

En langues (anglais) les élèves sont testés sur différentes compétences (oral-écrit) et positionnés à des niveaux A1, B1..... Cette évaluation remet souvent en confiance l'élève et il serait même intéressant de développer l'auto-évaluation. Par contre il est difficile de motiver certains élèves obligés de suivre des cours de seconde langue (normalement facultatifs) et l'évaluation perd alors son sens.

Dans d'autre domaine (informatique B2I, atelier) les compétences sont bien définies aussi mais on se heurte à quelques difficultés telles que :

- le temps mis à évaluer est pris sur le temps de formation
- la nécessité de mettre en place une pédagogie différenciée alors que l'effectif de la classe souvent ne le permet pas
- la démotivation forte de certains élèves que nous devrions être en mesure de remettre au travail pour envisager avec eux une évaluation formative et motivante

Au cours des prochaines réunions notre groupe de réflexion devra fixer des objectifs pour faire évoluer et harmoniser l'ensemble des procédures d'évaluation dans nos classes. Par exemple est-il envisageable de mettre en place des grilles de compétences dans chaque discipline ?

Monsieur Lambert nous demande de bien prévoir pour chaque objectif, que nous placerons ainsi dans notre projet d'établissement, les critères d'évaluation qui permettront de mesurer les progrès réalisés par l'équipe éducative du Lycée Jules Verne.

Notes prises par Armand GEBUS